

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-597056

6 5933

CA

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

0528

Société :

RADI

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

OUARAT

HABIBA

Date de naissance :

5/11/1968

Adresse :

51 Rue EL KHOUZAN ETG 2 APP 6

Tél. :

06 83 49 71 63

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

OUARAT HABIBA

Age:

Nom et prénom du malade:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Lui-même

Conjoint

Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASAB

Le : 22/02/21

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W19-597056

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

ACCUEIL
S AVR 2021
Matrikel :
Nom de l'adhérente(e) :
Total des frais engagés :
Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/01/20	S		250,-	INP : DD1062749 SAC
28/01/20	S			

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie de l'Aéroport Bd Sidi Abderrahmane 39.08.36 - Casablanca	12/10/1981	1772,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Hongraires
	1971-01-01	0.07	1000
		0.02	1000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

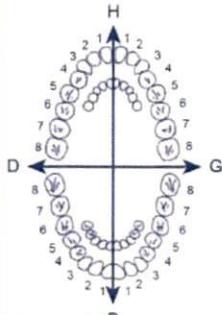
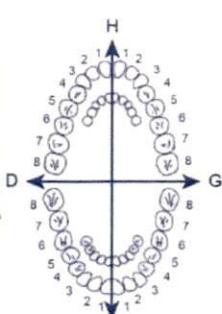
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticier est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D	00000000	00000000	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	G			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	B			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		

الدكتور سيدى محمد الزهيرى

Dr. Sidi Mohammed Ezzouhairi

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Lauréat de la faculté de médecine Bordeaux II
Titulaire de C.E.S. de biologie humaine
Ancien interne des hôpitaux de France



اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
خريج كلية الطب ببوردو II - فرنسا
داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des glaucomes
Chirurgie de la cataracte par phaco-émulsification
Chirurgie vitréo-rétinienne

12/01/2021

مركز علاج داء الزرق Centre du glaucome

OCT : Tomographie par cohérence optique
Champ visuel automatisé
Pachymétrie
Rétinographie non Mydriatique
Compass
Angiographie numérisée
Laser SLT
Laser Yag-Argon
Laser diode
ECP
Chirurgie des glaucomes
UBM : Echographie à haute fréquence
Echographies A et B
Microcopie spéculaire

OUARCH Habiba

LOT T009742 2
EXP 12 2021
PPV 164.20 DH

EXP 02 2022
PPV 164.20 DH

SYNTHEMEDIC
22-24 Rue Zoubir Ibnou El Aouam 20500 Casablanca
P.P.C:144.10

144,10

-VISMED OD

1 goutte 3 fois/jour pendant 2 mois

164,20 x 2

-COSOPT OD

1 goutte 2/jour, à renouveler

472,50

Mme LA MANIA Brigitte
pharmacia de l'aéroport d'Anfa
bis. Bd. Sidi Abderrahmane
tel: 39.08.36 - Casablanca

Dr. Sidi Mohammed
OPHTALMOLOGISTE
Résidence Oasis, Bd Mohammed V
Tél.: 05 23 31 03 75 / 78

إقامة الوازيس، شارع محمد الخامس - المحمدية

Résidence Oasis, Bd Mohammed V - Mohammedia. Tél.: 05 23 31 03 75 / 78

E-mail : ophtalmologies@gmail.com - Urgences : 05 23 32 90 02 / 03

Patente : 394 033 03

ICE : 001624127000040



الدكتور سيدى محمد الزهيرى

Dr. Sidi Mohammed Ezzouhairi

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Lauréat de la faculté de médecine Bordeaux II
Titulaire de C.E.S. de biologie humaine
Ancien interne des hôpitaux de France



اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
خريج كلية الطب بوردو II - فرنسا
داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des glaucomes
Chirurgie de la cataracte par phaco-émulsification
Chirurgie vitréo-rétinienne

مركز علاج داء الزرق Centre du glaucome

OCT : Tomographie par cohérence optique

Champ visuel automatisé

Pachymétrie

Rétinographie non Mydriatique

Compass

Angiographie numérisée

Laser SLT

Laser Yag-Argon

Laser diode

ECP

Chirurgie des glaucomes

UBM : Echographie à haute fréquence

Echographies A et B

Microcopie spéculaire

ICE : 00 16 24 12 7 00 00 40

LE 28/12/2020

FACTURE

Mme OUARCH HABIBA

DESTINATION	PRIX
CHAMP VISUEL	400 DH
OCT	1000 DH

TOTAL 1400DH

إقامة الوازيس، شارع محمد الخامس - المحمدية

Résidence Oasis, Bd Mohammed V - Mohammedia. Tél. : 05 23 31 03 75 / 78

E-mail : ophtalmologies@gmail.com - Urgences : 05 23 32 90 02 / 03

Patente : 394 033 03

ICE : 001624127000040



الدكتور سيدى محمد الزهيرى

Dr. Sidi Mohammed Ezzouhairy

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Lauréat de la faculté de médecine Bordeaux II
Titulaire de C.E.S. de biologie humaine
Ancien interne des hôpitaux de France



اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
خريج كلية الطب بوردو II - فرنسا
داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des glaucomes
Chirurgie de la cataracte par phaco-émulsification
Chirurgie vitréo-rétinienne

مركز علاج داء الزرق Centre du glaucome

OCT : Tomographie par cohérence optique

Champ visuel automatisé

Pachymétrie

Rétinographie non Mydriatique

Compass

Angiographie numérisée

Laser SLT

Laser Yag-Argon

Laser diode

ECP

Chirurgie des glaucomes

UBM : Echographie à haute fréquence

Echographies A et B

Microcopie spéculaire

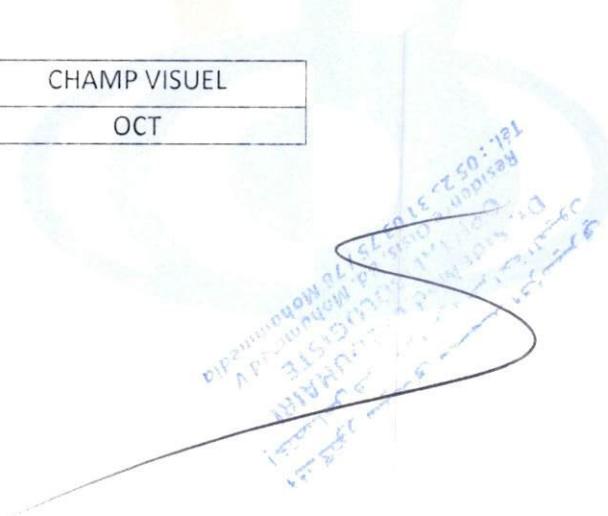
Mme OUARCH HABIBA

ICE : 00 16 24 12 7 00 00 40

LE 28/12/2020

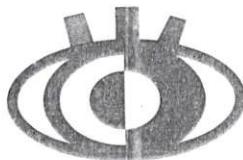
CHAMP VISUEL

OCT



الدكتور سيدى محمد الزهيري
Dr. Sidi Mohammed Ezzouhairi
OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Lauréat de la faculté de médecine Bordeaux II
Titulaire de C.E.S. de biologie humaine
Ancien interne des hôpitaux de France



اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
خريج كلية الطب بوردو ١١ - فرنسا
داجني سابقا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des glaucomes
Chirurgie de la cataracte par phaco-émulsification
COMPTRE RENDU OCT et CHAMP VISUEL

concerne :

OUARCH Habiba

L'OCT papillaire réalisée le 28 /12/ 2020

montre :

En OD :

- Epaisseur moyenne de la couche des fibres nerveuses : 55 µm
- Un rapport C/D vertical de 1.00 pour une surface papillaire de 2.03 mm²
- Une courbe RNFL en double bosse non respectée avec des déficits en supérieur, en temporal et en inférieur
- Le complexe des cellules ganglionnaires montre des déficits dans toute la surface maculaire

En OG :

- Epaisseur moyenne de la couche des fibres nerveuses : 117 µm
- Un rapport C/D vertical de 0.62 pour une surface papillaire de 2.38 mm²
- Une courbe RNFL en double bosse respectée et est dans les valeurs normatives

-Le complexe des cellules ganglionnaires ne montre pas des déficits dans la surface maculaire

Le champ visuel réalisé le 21/12/2020 par

HFA3 montre :

En OD : en SITA Fast 10-2
Stimulus III, blanc, seuil foveal : 28 dB
; champ visuel agénique

En OG : en SITA Faster 24-2
Stimulus III, blanc, seuil foveal : 37 dB
; VFI : 99% ; MD : 1.21 dB;

Quelques déficits non significatifs

مركز علاج داء الزرق
Centre du glaucome

OCT : Tomographie par cohérence optique

Champ visuel automatisé

Pachymétrie

Rétinographie non Mydriatique

Compass

Angiographie numérisée

Laser SLT

Laser Yag-Argon

Laser diode

ECP

Chirurgies des glaucomes

UBM : Echographie à haute fréquence

Échographies A et B

Microcopie spéculaire